

**Disc Golf** France  
*Le sport est dans ma nature*



**Commission Nationale Disc Golf  
Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural**



# **Guide d'Organisation des Compétitions Nationales Disc Golf 2018 à la FNSMR**

Edition de décembre 2017

Auteurs : CNDG FNSMR

## **1. OBJET DU DOCUMENT**

Le présent document a pour objet de définir un cadre commun dans l'organisation des compétitions (tout type de tournois) de Disc Golf (DG) d'envergure Nationale, en France.

Il se base sur les recommandations de Professional Disc Golf Association (PDGA) pour leur organisation et leur déroulement.

Ce Guide d'Organisation (GO) doit donner aux organisateurs, les éléments clés pour réaliser des événements de qualité, en privilégiant l'adhésion des joueurs à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR) afin de bénéficier, notamment, d'une assurance adaptée, en cas d'incident ou accident survenant pendant l'événement.

## **2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Les compétitions nationales DG FNSMR sont organisées selon 3 références :

- règles PDGA (PDGA DG Rules),
- manuel PDGA des Compétitions de DG (PDGA Competition Manual for DG events),
- présent guide d'organisation.

Les compétitions nationales peuvent être organisées par :

- des associations (clubs) affiliées à la FNSMR, à jour de leurs cotisations,
- par des comités départementaux (CDSMR) ou régionaux (CRSMR).

Chaque compétition nationale doit être validée par la CNDG et inscrite au calendrier annuel officiel.

## **3. CALENDRIER ANNUEL**

Chaque année, la CNDG FNSMR :

- recense les volontés d'organisation avant le 31/12 de l'année précédente.
- établit un calendrier des compétitions nationales dans le courant du mois de janvier pour le diffuser sur tous les supports de communication à sa disposition.

L'étude et le choix final des candidatures tiendra compte, notamment :

- de la couverture géographique des lieux proposés,
- des dates proposées par les demandeurs,
- des éléments fournis par les demandeurs, lors de leurs demandes,
- du type de compétitions proposé par les demandeurs (Coupe, Championnat, Open, etc...).

## **4. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ces compétitions sont ouvertes à tous les licenciés à jour de leur cotisation FNSMR, ainsi qu'à tous joueurs de disc golf s'acquittant d'une participation supplémentaire et présentant un certificat médical de non contre-indication à la pratique du disc golf en compétition.

Les inscriptions lors des compétitions nationales s'effectuent sans ordre d'inscription.

Afin de donner aux compétiteurs un haut niveau de praticabilité, le nombre maximal de joueurs par groupe, lors des rondes, est arrêté à 4, soit, un maximum de 72 joueurs pour un parcours de 18 trous. Au cas par cas, il pourra être accordé une dérogation par la CNDG.

## **5. DROITS D'INSCRIPTIONS, TROPHÉES, RÉCOMPENSES**

Les droits d'inscriptions ne sont constitués que par les récompenses et les trophées.

La proposition, le tarif et le contenu du package sont laissés à la discrétion de l'organisateur.

## **6. CHALLENGES - PRESTATIONS**

A la discrétion des organisateurs, il pourra être proposé des challenges supplémentaires comme l'Ace, le CTP ou autres contest.

## **7. ORGANISATION**

<b>A la charge de la structure organisatrice</b>	<b>A la charge de la CNDG / FNSMR</b>
<b><u>Avant la diffusion de la compétition sur tous supports de communication :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- obtenir, des autorités locales, toutes les autorisations nécessaires à l'organisation d'un évènement sportif national, afin d'offrir aux concurrents et au public éventuel, des conditions de sécurité vérifiées (accès secours, eau potable...),</li> <li>- élaborer le parcours et rédiger le guide du joueur (le contenu nécessaire est en annexe 1).</li> <li>- proposer, si possible, un responsable de l'équipe organisatrice, titulaire du PSC1 ou plus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valider le parcours, ainsi que les contenus du guide du joueur. En cas de difficulté, ces contenus peuvent être mis en forme par le chargé de mission de la FNSMR.</li> <li>- Les cartes de scores sont proposées par la CNDG FNSMR et au besoin imprimées sur papier cartonné 160g/m<sup>2</sup> minimum.</li> </ul>
<b><u>Quelques jours/semaines avant la compétition :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- s'assurer des prévisions météorologiques, annoncées pour la durée de la compétition, et informer les concurrents de la manière dont ils seront avisés d'une éventuelle interruption de la compétition, si nécessaire.</li> <li>- Organiser l'installation/aménagement du parcours pour que les joueurs puissent effectuer leur reconnaissance dans de bonnes conditions à partir du vendredi début d'AM. Autant que possible, mettre en place une signalétique précisant la présence d'une compétition sur le site (arrêté municipal ou départemental + panneaux attention)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer l'organisation du tournoi sur l'interface discgolfmetrix pour faciliter la gestion du tournoi et la diffusion des scores.</li> <li>- Pour des raisons de sécurité et de qualité du tournoi, la CNDG FNSMR impose l'utilisation de tees de départ en moquette/gazon synthétique, l'utilisation de délimitation OB nettement visible, et des corbeilles métalliques. Au besoin, la FNSMR peut mettre à disposition ce matériel à l'organisation.</li> <li>- Le chargé de mission ou un membre de la CNDG FNSMR sera présent pour prêter main forte à l'organisation et aider au montage si besoin dès le jeudi dans la journée.</li> <li>- Vérifier la validité des inscriptions dans les bonnes catégories, ainsi que la validation ou non d'une licence FNSMR.</li> </ul>
<b><u>Dès le début du rassemblement et pendant la compétition :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre les informations spécifiques à l'évènement, les derniers ajustements utiles aux concurrents, lors d'un "meeting" qui précède le début de la compétition.</li> <li>- S'assurer de la bonne image de la fédération, véhiculé par les joueurs, sur le parcours et aux abords du parcours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la bonne image de la fédération, véhiculé par les joueurs, sur le parcours et aux abords du parcours.</li> <li>- Assister, si nécessaire, l'équipe organisatrice, pour tout ce qui concerne, les règles du jeu, les litiges éventuels, le comptage des scores et la saisie sur l'interface discgolfmetrix.</li> </ul>
<b><u>Après la compétition :</u></b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en ligne les résultats et classements sur l'interface discgolfmetrix, si possible en temps réel, et au plus tard sous 48h.</li> </ul>

## **8. RECOMMANDATIONS DIVERSES**

Un barème indicatif de la valeur des récompenses est fourni en annexe 2.

Les clubs ou comités organisateurs sont autorisés à créer un évènement dont le budget est excédentaire hors droits d'inscriptions.

## **9. CATÉGORIES**

Les catégories pro n'existent pas à la FNSMR.

10 catégories seront en vigueur pour les compétitions nationales.

<b>Titre</b>	<b>Sexe</b>	<b>Sigle</b>	<b>Conditions d'âge</b>
<b>JEUNES</b>	Homme	JH	16 ans et moins dans l'année en cours
	Femme	JF	
<b>OPEN</b>	Homme	OH	Sans conditions
	Femme	OF	
<b>MASTERS</b>	Homme	MH	40 à 59 ans dans l'année en cours
	Femme	MF	
<b>SENIORS</b>	Homme	SM	60 ans et plus dans l'année en cours
	Femme	SF	
<b>LOISIRS</b>	Homme	LH	Seulement 12 trous joués par ronde
	Femme	LF	

\* catégorie Loisirs : le choix des 12 trous est à la discrétion de l'organisateur. Le principe étant de retirer les trous les plus exigeants physiologiquement et favorisant la perte de disques.

Quelle que soit la compétition organisée de niveau nationale, une catégorie ne sera maintenue que si au moins 3 joueurs sont inscrits. La proposition faites aux joueurs concernés sera de jouer dans la catégorie Open (homme ou femme selon le sexe), sauf dans le cas de la catégorie senior, qui pourra être reversée dans la catégorie master si le nombre de compétiteur est suffisant.

## **10. LA COMPÉTITION**

*Pour favoriser la création d'un classement et rating fiable sur l'interface discgolffmetrix, la CNDG recommande le format 4 rondes de 18 trous pour les tournois nationaux. Ainsi, le temps de jeu des compétiteurs est optimal, personne n'attend la remise des récompenses et le volume de rondes jouées pour déterminer le rating du parcours est plus conséquent.*

Un tournoi national est constitué d'un minimum de 54 trous, répartis sur au moins 3 rondes. La finale n'est pas obligatoire.

La constitution des groupes est suggérée de la manière suivante :

- 1er ronde constitués de groupes homogènes en niveau, toutes catégories mélangées (ex : rating).
- 2ème ronde selon le classement "overall" de la 1<sup>ère</sup>-ronde, catégories mélangées.
- 3ème ronde selon la catégorie et le classement des 2 premières rondes.

### **Règles de la finale, si organisée :**

La finale est accessible aux catégories comportant 3 joueurs ou plus.

Nombre de joueurs en finale : 1/3 des participants. Si une ronde de 4 joueurs est incomplète, on invite les joueurs du classement inférieur à participer à la finale, et ce jusqu'à obtenir des rondes pleines (4 joueurs).

En cas d'égalité pour une place en finale, le DT **peut** soit organiser une "mort subite" entre les joueurs concernés, sur les trous annoncés dans le guide du joueur, soit prendre la meilleure dernière ronde.

En cas d'égalité pour la première place d'une catégorie, une "mort subite" **doit** être disputée sans regard sur la meilleure dernière ronde.

## **11. Cumul des points :**

Pour cette année 2018, les tournois coupe de France FNSMR et Championnat de France FNSMR se joueront sur un weekend chacun, donc pas de cumul de points entre les tournois.

# ANNEXE 1

## GUIDE DU JOUEUR

Le guide du joueur devra être diffusé aux joueurs avant le début de la compétition, au moment des inscriptions, et contenir les éléments suivants :

1. La date et le lieu exact du tournoi
2. Un programme détaillé avec horaire précis du tournoi.
3. Des informations sur les inscriptions.
4. Le prix des droits d'entrées par catégorie.
5. Les catégories ouvertes pour le tournoi.
6. Le contact de l'organisateur et du directeur de tournoi si différents.
7. Un plan d'accès à la manifestation.
8. L'inscription du tournoi sur discgolfmétrie.
9. Les trous de départage en cas de mort subite.
10. Les trous des finales si des finales sont organisées.
11. Les autres challenges organisés parallèlement.
12. Le plan du parcours et le trou par trou.
13. Des informations sur les possibilités en hébergement et en restauration.

# ANNEXE 2

## Barème indicatif de la valeur des récompenses

Sur inspiration du barème PDGA, voici le tableau des valeurs des récompenses préconisées par la CNDG FNSMR :

<b>Nombre de places récompensées = 75% des joueurs inscrits</b>											
<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
0,390	0,300	0,250	0,210	0,190	0,170	0,150	0,140	0,130	0,115	0,110	0,100
0,290	0,250	0,220	0,190	0,170	0,150	0,140	0,130	0,120	0,110	0,100	0,095
0,200	0,200	0,180	0,170	0,150	0,140	0,130	0,120	0,110	0,105	0,095	0,090
0,120	0,150	0,150	0,140	0,130	0,120	0,120	0,110	0,100	0,095	0,090	0,085
5e	0,100	0,120	0,120	0,120	0,110	0,110	0,100	0,090	0,090	0,085	0,080
6e	.....	0,080	0,100	0,100	0,100	0,090	0,090	0,090	0,080	0,080	0,075
	7e	.....	0,070	0,080	0,080	0,080	0,080	0,080	0,075	0,075	0,070
		8th	.....	0,060	0,070	0,070	0,070	0,070	0,070	0,070	0,065
			9th	.....	0,060	0,060	0,060	0,060	0,065	0,065	0,060
				10th	.....	0,050	0,050	0,060	0,060	0,060	0,060
					11th	.....	0,050	0,050	0,050	0,050	0,055
						12th	.....	0,040	0,045	0,045	0,050
							13th	.....	0,040	0,040	0,045
								14th	.....	0,030	0,040
									15th	.....	0,030